

Marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de 3 zones humides sur le plateau du Devès (43) – ZH du Poux et Conil

Type : Maîtrise d'œuvre complète et dossier réglementaire

Montant de l'étude : 28 815 €HT (part propre : 16 350 €HT)

Maître d'ouvrage : Conseil Général de Haute-Loire

Montant des travaux : 125 000 €

Groupement : Conservatoire Botanique Auvergne

Date : 2012 - 2013



Présentation de l'opération :

La réhabilitation de trois zones humides du plateau du Devès s'intègre dans un plan de sauvegarde du patrimoine naturel de Haute-Loire et spécifiquement de restauration des fonctionnalités écologiques de marais en partie asséchés.

Suite à une première mission réalisée en 2010, Riparia s'est à nouveau vu confié **la réhabilitation de 3 zones humides** supplémentaires, en collaboration avec Laurent Joubert, naturaliste fauniste et le Conservatoire botanique d'Auvergne pour les aspects floristiques : **le Marais du Péchay (travaux 2011), le Marais du Conil et le Lac du Poux (travaux 2012 et 2013).**

Les travaux réalisés consistent en :

- Le creusement de mares de forme libre à pente douce et variée,
- La mise en œuvre d'ouvrages de régulation du niveau des eaux pour maintenir des étendues en eau sur les périodes les plus intéressantes pour la faune,
- L'aménagement d'un site à l'accueil du public : affut, aire de pique-nique.
- La mise en œuvre de mesures agro-environnementales : clôtures, accès, réfection de busage sous chemin, remblai de terres excavées sur des parcelles agricoles, réfection d'une décharge, réfection de chemin de bordures.

Eléments de missions :

- . **Elaboration du diagnostic** écologique, hydrologique, pédologique sur le marais du Conil ;
- . **Mission complète de maîtrise d'œuvre** : conception des projets ; ACT, DET et AOR.
- . **Elaboration des dossiers réglementaires** : Dossier de déclaration loi sur l'eau.



Marais du Poux



Marais de Conil

Certificat de capacité

Désignation de la prestation

Marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de trois zones humides sur le plateau du

Devès (43)

- Mission complète de maîtrise d'œuvre
- Elaboration des dossiers réglementaires : dossier de déclaration Code de

l'environnement Montant de la prestation : 16 350 € HT

Certificat :

Le signataire certifie que **RIPARIA** a exécuté les prestations ci-dessus suivant les règles de l'art et que leur règlement n'a donné lieu à aucune difficulté.

Le Conseil Général de la Haute-Loire, maître d'ouvrage des travaux de restauration des zones humides du Devès, est pleinement satisfait du travail réalisé le maître d'oeuvre, le bureau d'études RIPARIA, qui a toujours fait preuve de rigueur, de disponibilité et de respect des délais.

Phases Diagnostics et Projet très complètes et précises, cartographies et plans d'exécution remarquables, dossiers réglementaires "loi sur l'eau" très documentés et argumentés. Bonnes capacités de dialogue avec les propriétaires et riverains du site ainsi qu'avec les agriculteurs (co-animation d'une réunion publique avec le maître d'ouvrage). Suivi des travaux et relations avec les entreprises très satisfaisants. Les comptes rendus des réunions de chantiers sont complets et diffusés dans de très brefs délais.

Bureau d'étude très sérieux,

Très bon "relationnel"

Maître d'ouvrage :

Conseil Général de Haute-Loire
Service environnement

1, Place Monseigneur de Galard
43 009 Le Puy-en-Velay

Identité, signature et cachet du signataire

Fait à

Pour le Président,
Le Directeur de la Jeunesse, de la Culture
et du Développement Durable

Dominique GILLET.

